

TELEPHONIE ET INTERNET

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : TELEPHONIE ET INTERNET

Lieu d'exécution : Mairie de MAROMME et Bâtiments Annexes.

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE - Marché de fournitures et services en application des articles 28 du Code des Marchés Publics.

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr (rubrique Mairie/Marchés Publics)
Sur le site de l'ADM 76 <https://www.publicatur.fr>

Pièces justificatives à produire :

- L'attestation sur l'honneur (Les déclarations et attestations sur l'honneur visées aux Articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics DC4, DC5, DC6 et DC7).
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Une liste de références de prestations de durée similaire, récente, chiffrée et datée.
- Un R.I.B ou R.I.P.
- Le C.C.A.P. (incluant le R.C) paraphé, signé.
- Le C.C.T.P. paraphé, signé.
- L'Acte d'Engagement (incluant le B.P.U.) complété, paraphé et signé.
- Le Mémoire Technique
- Une copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification de la profession et des activités annexes ou son fac simili ou références équivalentes. Toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise.

Critères d'attribution : trois critères seront pris en compte et après pondération c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

- Valeur technique : 50 %
- Prix : 30 %
- Garanties et Service Après-vente : 20 %

Date limite de remise des offres

➤ **Vendredi 1^{er} Avril 2011 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre pour « **TELEPHONIE ET INTERNET** »

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **Vendredi 1^{er} Avril 2011 à 16 h sur le site de l'ADM 76 au format dématérialisé** : <https://www.publicatur.fr>

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date de Réalisation :

Le titulaire sera tenu d'intervenir entre le 30 mai et le 29 juillet 2011.

Renseignements :

D'ordre administratif : M. Jaffré, Directeur Général des Services

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. nicolas.jaffre@ville-maromme.fr

D'ordre technique : M. Liénard, Service Informatique

Tél. 02 32 82 22 30 Fax. 02 32 82 22 29

Mail. josue.lienard@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 09 Avril 2011